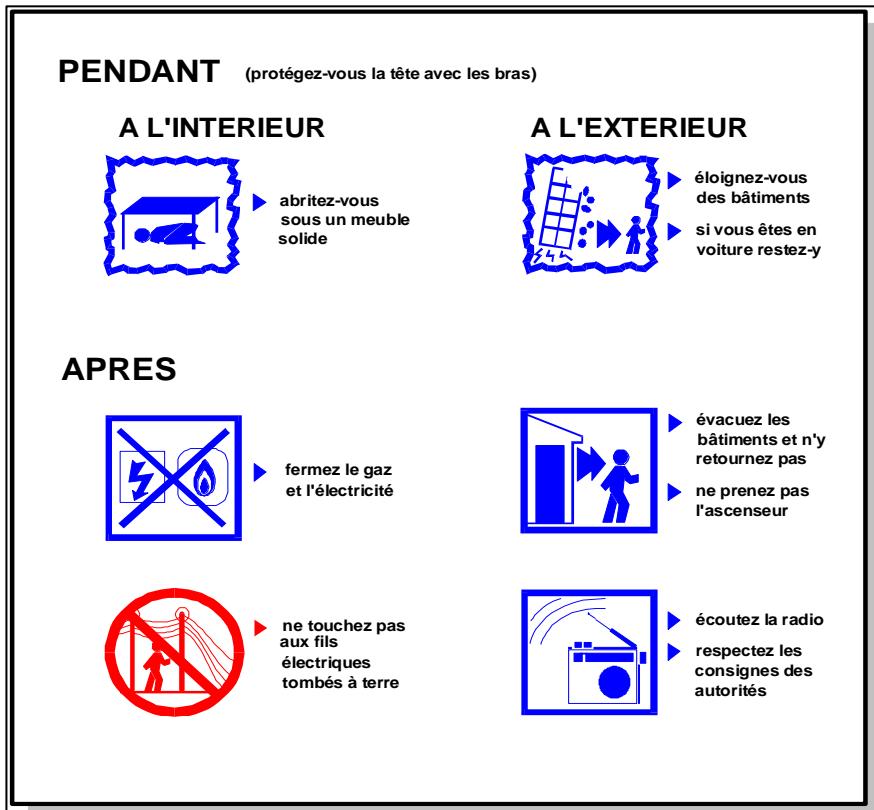


## LES BONS REFLEXES EN CAS DE SEISMES



### Numéros d'urgence

Mairie de SAULT :	04 90 64 02 30
Gendarmerie :	17
Pompiers :	18 ou 112
SAMU :	15 ou 112

## DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

# DICRIM DE LA COMMUNE DE SAULT



Le DICRIM est le Document d'Information Communal sur les risques majeurs. Il est établi par le maire à destination de la population de la commune. L'objectif du DICRIM est d'informer les citoyens sur les risques majeurs auxquels ils peuvent être exposés, sur leur conséquence et sur ce qu'ils doivent faire en cas de crise. Le maire y recense les mesures de sauvegarde répondant aux risques sur le territoire de la commune. Le citoyen informé est ainsi moins vulnérable.

En cas de catastrophe une cellule de crise est implantée à la mairie conformément aux directives de la Préfecture afin de répondre aux besoins liés à une éventuelle crise locale.

La commune a établi un plan communal de sauvegarde (PCS) qui a été communiqué à la préfecture, à la gendarmerie et aux pompiers. Ce plan, consultable en mairie, décrit les responsabilités et les devoirs de chacun ainsi que les moyens que la commune pourra mettre à la disposition de la population.

## Les Bons réflexes en cas d'inondation

### Crues torrentielles



fermez portes,  
fenêtres, soupiraux  
aérations



montez à pied  
dans les étages



fermez le gaz  
et l'électricité



écoutez la radio  
respectez les  
consignes des  
autorités



n'allez pas chercher  
vos enfants à l'école  
pour ne pas les  
exposer



ne téléphonez pas,  
libérez les lignes  
pour les secours

Ces inondations, spécifiques aux torrents des montagnes, se caractérisent à la fois par une crue liquide et par une crue solide. Cet écoulement solide (bois, déchets divers) peut modifier considérablement l'écoulement de la crue liquide. Notamment en engravant le lit mineur ce qui diminue fortement ses capacités d'écoulement.

En Vaucluse, c'est le cas des vallats, à sec, en temps normal, qui peuvent se transformer en torrents dévastateurs après un gros orage.

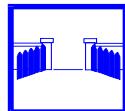
## MOUVEMENTS DE TERRAIN



## Les bons réflexes en cas de feux de forêts

Informez les pompiers (18 ou 112) si vous Si vous êtes témoin d'un départ de feu N'évacuez votre maison que sur ordre des autorités.

### L'INCENDIE APPROCHE



dégagez les  
voies d'accès et  
les cheminements  
d'évacuation



fermez les vannes  
de gaz et de produits  
inflammables

### L'INCENDIE EST A VOTRE PORTE



rentrez rapidement  
dans le bâtiment en  
dur le plus proche



fermez volets,  
portes et fenêtres  
calfeutrez avec des  
linges mouillés



ne vous approchez  
jamais d'un feu  
de forêt

ne sortez pas sans  
ordre des autorités

Ce sont des déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol d'origine naturelle ou résultant d'activités humaines

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an)

- Effondrements de cavités souterraines
- Phénomène de retrait gonflement des argiles
- Tassement et affaissements de sols
- Glissements de terrain par rupture d'un versant instable
- Ecroulement et chutes de blocs
- Coulées boueuses

### Consignes de sécurité :

Informez-vous des risques encourus, des consignes de sauvegarde Durant l'évènement, fuyez latéralement, ne revenez pas sur vos pas Gagnez un point en hauteur

N'entrez pas dans un bâtiment endommagé

Dans un bâtiment, abritez-vous sous un meuble